

Image not found or type unknown



## Duré du ccam

Par **mokrane**, le **27/08/2009** à **14:06**

bonjour

j'ai entamé une procédure de mariage mixte je suis algérien ma femme française en a passer le l'entretien du ccam a alger tout les deux pour mon coté entre temps j'ai eu l'autorisation de la wilaya pour nous marier mes ma femme a reçue une lettre explicative que notre d'osier de demande ccam a étai envoyer a nante puis une convocation de la gendarmerie de son département chose que d'autres personne qui on fait la même procédure n'ont pas eu je vous demande de bien vouloir me donné une explication a ça et si il ya un refuse du ccam comment faire pour un recours ?

merci